



Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime

Convention de partenariat



La Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime a signé cet été une convention de partenariat avec le Grand Port Maritime de La Rochelle afin d'établir une coopération dans le domaine des sciences naturelles et leur interaction avec le monde maritime et portuaire au travers notamment d'études scientifiques, de publications scientifiques et ou d'expositions (il est envisagé, dès cette année, de mettre à disposition du Port une exposition sur la faune des estrans rocheux que nous avons réalisée en partenariat avec ECOLE de la MER et le laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle).

Dans le cadre de cette convention, le Grand Port s'engage à participer au fonctionnement de la société à hauteur de 1500 euros par an.

Cette convention est tacitement renouvelable pour les deux années à venir. L'aide financière apportée à la Société va nous permettre de renforcer et de diversifier nos activités et notamment de mettre en place en 2016 le premier salon du naturaliste à La Rochelle.

Je remercie sincèrement Mr Michel Puyrazat , Président du Directoire du Grand Port Maritime de La Rochelle pour la confiance qu'il a accordé à notre Société en établissant cette convention.

Pierre Miramand

Président

